

Interpellation :

## Les dindons de la farce...

Gérald Helbling

LTP le 21 mars 2018

Le Régional se fait l'écho d'une communication qui nous signale que le conseil d'administration des VMCV a refusé le budget 2018, présenté par sa direction. C'est un manque de personnel, qui a conduit au dernier mouvement de protestation manifesté par les personnels roulant, sous forme de flyer distribués à l'intérieur des véhicules. Conscient que les VMCV, en propriété des 10 communes de l'ancien district de Vevey, assument de consort avec MVR, les transports publics sur la Riviera, cette société anonyme (SA), n'étant pas n'importe laquelle, il en découle que 5 des 7 membres de son Conseil d'administration, est constitué de représentant de ces 10 communes.

Notons que sur les 5 membres des municipalités de la Riviera, le représentant de la commune de Montreux et de la représentante de la commune de Vevey sont issus des Verts, et qu'une participation à hauteur de 56.8 %, leur assure la majorité dans cette structure, resp au sein du dit Conseil d'administration.

A ce jour, il reste étonnant qu'une situation de crise ait pu se développer de la manière rapportée, sans que celle-ci n'ait suscité des interventions plus expéditives, voir plus musclées de la part des municipaux en charge de responsabilités.

Dans ce contexte, considérant l'attachement au développement des transports publics, voir du transfert modal, des 10 municipalités et de certains-nes membres écologistes de leurs conseils communaux, ne pourrait-on pas offrir dans un nouveau concept, de meilleures conditions de travail, mieux adaptées, comportant du personnel en nombre suffisant, qu'à celles de ce jour reconnues minimalistes ?

Une amélioration du dispositif en place permettrait de répondre de manière plus significative aux attentes des utilisateurs-trices des VMCV, ainsi qu'au respect d'exigences résultant du contrat de prestations conclu entre l'entreprise VMCV, et les 10 communes concernées.

### Je vous soumet 5 questions :

- 1.- La Municipalité peut-elle nous faire partager les tenants et les aboutissants des divergences ayant aboutis au refus du budget 2018 /VMCV ?
- 2.- En l'absence de budget, quelles sont les incidences sur le fonctionnement et sur le respect des horaires de certaines lignes régionales de transports publics ?
- 3.- Quelles sont les mesures significatives prises par le Conseil d'administration à l'encontre de la direction des VMCV, au regard d'un prochain budget 2018 ?
- 4.- La Municipalité de La Tour-de-Peilz, consciente des origines des manifestations des personnels des VMCV, qu'elle est sa position en ce qui concerne une augmentation des personnels, permettant d'atténuer frustrations et insatisfactions, des agents des VMCV, subies dans leur quotidien ?
- 5.- Lors de sa prochaine rencontre avec l'ensemble des membres du Conseil d'administration, la Municipalité LTP, est-elle en mesure de relayer la nature de nos préoccupations citoyennes ? Si Oui, comment, si Non pour quelles raisons ?

Une réponse orale serait la bienvenue, je vous remercie pour votre attention.

*Gérald Helbling*

Cosignataires : *Marilune Aberhard*